

Union Sportive Tir à l'Arc Oyonnax

ASSOCIATION LOI 1901 W014001164 - Affiliation F.F.T.A.0101007

SIRET : 39148167800012 – APE9312Z

Samedi 28 et dimanche 29 novembre 2026

Concours en salle 2 x 18 m,

**Championnat de l'Ain jeunes et 2ème manche du challenge départemental
sélectif pour les Championnats de France**

**1€ reversé au Téléthon
sur chaque départ**

Ouvert à toutes et tous dans la limite des places disponibles

Hall des sports, 55 rue Jules Michelet, 01100 Oyonnax

(En face d'Intermarché, en centre-ville)



	Samedi soir	Dimanche 24 Matin	Dimanche 24 Après-midi
Grefe	16h00	8h30	14h00
Echauffement	16h30	9h00	14h30
Début des tirs	16h45	9h15	14h45
Résultats-récompenses			18h00

➤ **Inscription U11 dimanche après-midi uniquement** (nouveau règlement I - C3.1.1. : tir à 10m sur blason de 60cm)

- Sous Réserve d'annulation si le quota d'archers n'est pas atteint. Horaires donnés à titre indicatif. Places limitées à 48 par départ.
- Rythme de Tir AB/CD ou AB, en fonction du nombre d'inscrits à chaque départ. Le contrôle du matériel se fera pendant le déroulement des tirs (voir la section I - G du règlement FFTA).
- Blasons : Selon règlement fédéral (section II - A.7.1.3)
- Tir d'une meilleure flèche par type d'arme à l'issue de chaque départ

Arbitres : **Samedi :** Nathalie Pêtre (responsable), Patrick Pêtre, Didier Flore
Dimanche : Nathalie Pêtre (responsable), Patrick Pêtre, Joël Fontenille

Blasons : Selon règlement fédéral. Pour les Classiques et Arcs nus, choix du type de blason à l'inscription.
Non modifiable sur place.

Récompenses : Aux 3 premiers de chaque catégorie.

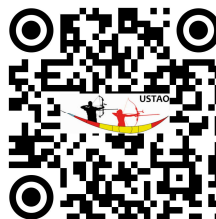
Tarifs :

- U11 à U18 : 8€ pour le premier départ, 1€ de réduction par départ supplémentaire
- U21 à Senior 3 : 10€ pour le premier départ, 1€ de réduction par départ supplémentaire.

Inscriptions : **Jusqu'au 18/10, priorité aux jeunes archers (U11 à U18).** Les inscriptions U21 et senior seront enregistrées mais prises en compte à partir du 19/10, par ordre d'arrivée.

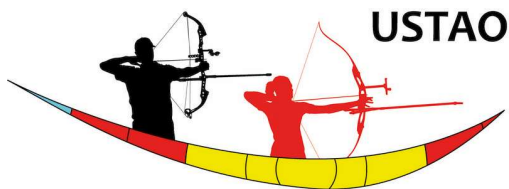
Lien direct pour l'inscription : <https://ustao.inscriptarc.fr>
Règlement sur place en espèce, chèque ou CB

Limite d'inscription : 25 novembre à 23h59



**Licence 2027, tenue conforme au règlement FFTA section I - C12, chaussures de sport propres
OBLIGATOIRES.**

Une buvette vous proposera café, boissons, sandwiches, pâtisseries. Vin d'honneur à l'issue de la compétition.



USTAO

Union Sportive Tir à l'Arc Oyonnax

ASSOCIATION LOI 1901 W014001164 - Affiliation F.F.T.A.0101007

SIRET : 39148167800012 – APE9312Z

Accès au Hall des sports

55 rue Jules Michelet, 01100 Oyonnax

COORDONNEES GPS : 46.2619, 5.6470 (N 46°15'42.8/E 5° 5'38'49.2")

Accès sans GPS :

Par l'A404

Prendre la sortie 11 'Oyonnax Ouest', puis, au(x) rond(s)-point(s), prendre la direction Oyonnax.

Une fois entré dans Oyonnax, suivre la direction 'Oyonnax-Centre' jusqu'au feu rouge.

A ce feu, continuer tout droit, puis, au rond-point, prendre la première sortie, direction "Boulodrome/Hall des sports".

Le parking est sur votre gauche.

